

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ
DU 04 DECEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quatre décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine DUBOIS, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de la convocation du conseil municipal : 26/11/2019

Présents : Messieurs Philippe VERON, Sylvain LELOUP, Franck SAVIGNARD et Mesdames Christine DUBOIS, Marina PIAU, Marie-Thérèse CHAUVEAU-BOULVRAIS, Virginie MARSOLLIER-BIELA, Stéphanie TRIPOTIN

Absents excusés : Monsieur Jean-Paul PINEAU représenté par Madame Marina PIAU, Monsieur Philippe LETERME représenté par Monsieur Philippe VÉRON, Monsieur Fabrice MALET représenté par Madame Christine DUBOIS et Monsieur Thierry GIRAULT, Mesdames Sophie BOULIN, Michelle ROUSSEAU

A été élu secrétaire de séance : Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour.

Délibération n° 65/2019

LAVAL Agglomération : avis sur le projet de schéma de mutualisation 2019 - 2020

Rapporteur : Monsieur Benoît LION, Directeur Général des Services de LAVAL Agglomération

L'article L. 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales met à la charge de chaque structure intercommunale à fiscalité propre, l'élaboration et l'adoption d'un projet de schéma de mutualisation des services.

L'obligation ainsi faite à LAVAL Agglomération, nouvelle structure intercommunale suite à la fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Loiron, de présenter sa stratégie de mutualisation sur le reste du mandat rejoint la volonté de renforcer les solidarités avec les communes et de développer la performance de son action. Le schéma de mutualisation s'inscrit dans la continuité du projet de territoire adopté par le Conseil Communautaire en janvier 2019.

Pour mémoire, parmi les quatre axes structurant le projet de territoire, l'axe « gouvernance et performance » développe l'ambition d'un renforcement de l'intercommunalité via les transferts de compétences, le développement de l'esprit et l'identité communautaires et la mutualisation.

La mission performance mutualisée de LAVAL Agglomération qui porte les questions de mutualisation a pris l'attache des 34 Maires du nouveau territoire pour élaborer un nouveau schéma de mutualisation.

Le rapport joint en annexe présente un état des lieux de la mutualisation au sein de LAVAL agglomération (1^{ère} partie). Il fixe, ensuite, les attentes des élus (2^{ème} partie), puis un plan d'actions sur 2019 et 2020 (3^{ème} partie).

Le présent projet de schéma doit être soumis à l'avis des communes membres de LAVAL Agglomération avant son adoption au Conseil Communautaire de janvier 2020. A défaut de délibération de la commune avant cette adoption, l'avis est réputé favorable.

Il vous est proposé d'émettre un avis favorable sur le rapport du projet de schéma de mutualisation 2019-2020.

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 5211-39-1,

Vu le rapport sur le projet de mutualisation 2019-2020, annexé à la présente délibération,

Considérant que le projet de schéma doit être soumis à l'avis des communes membres de LAVAL Agglomération avant son adoption au Conseil Communautaire,

Délibère

Article 1^{er} : Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation 2019-2020 présenté.

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Réception en Préfecture le 06 décembre 2019

Délibération n° 66/2019

Dossier « démolition et reconstruction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire » : attribution du marché de travaux pour la démolition

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération n° 55/2019 prise en date du 23 octobre 2019 l'autorisant à lancer la procédure de consultation dans le cadre d'un marché public de travaux à procédure adaptée (en application de l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique) pour la démolition du bâtiment de l'accueil périscolaire.

Elle rappelle que le dossier de consultation a été mis à la disposition des entreprises par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : <https://agglo-laval.achatpublic.com> dès le lundi 28 octobre 2019. Une annonce légale est également parue dans le journal Ouest-France Mayenne du 31 octobre 2019.

A l'issue de cette consultation, quatre offres ont été déposées par voie dématérialisée sur la plateforme <https://agglo-laval.achatpublic.com>.

La commission, réunie le lundi 18 novembre 2019, a donc procédé à l'ouverture des plis et, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

- Prix (60 %) ;

- Valeur technique (40 %) ;

propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché à la SNTP SALMON, de Soulgé sur Ovette (Mayenne), conformément à la décomposition tarifaire suivante mentionnée dans l'acte d'engagement :

Montant de la prestation

Montant hors TVA	14 636,93 €
Taux de TVA (%)	20 %
Montant TVA incluse	17 564,32 €

- Décomposition du devis :

Désignation	Montant
Installation de chantier	500,00 €
Désamiantage - déplombage	10 436,93 €
Déconstruction - remblaiement	3 700,00 €
Total Général € HT	14 636,93 €
Total Général € TTC	17 564,32 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission d'ouverture des plis et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'attribuer le marché pour la démolition du bâtiment de l'accueil périscolaire à la SNTP SALMON, de Soulgé sur Ovette (Mayenne), suivant la décomposition tarifaire mentionnée dans les tableaux ci-dessus ;

- d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché et toutes les pièces inhérentes à ce dossier ;

- de donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier ;

Réception en Préfecture le 06 décembre 2019

Délibération n° 67/2019

Territoire d'Énergie Mayenne (TEM) : révision des statuts du syndicat

Vu les articles L 5211-17 à L 5211-20, L 5212-29, L 5212-30 du CGCT relatifs aux syndicats mixtes fermés,

Vu la délibération du comité syndical de Territoire d'Énergie Mayenne en date du 22 octobre relative aux statuts du syndicat,

Considérant la nécessité de procéder à une nouvelle révision afin d'y apporter les précisions nécessaires à l'exercice des compétences du syndicat,

Il est proposé au Conseil Municipal une révision des statuts de TEM dont les principales modifications portent sur les articles suivants :

Article 3 – réseaux et infrastructures de communications

L'article précise l'articulation entre Territoire d'Énergie Mayenne et le Syndicat Mixte Ouvert et ainsi leurs rôles réciproques.

Article 5 – reprise de compétences

Il est précisé que le retrait d'une collectivité adhérente au titre d'une des compétences optionnelles s'applique effectivement dans le délai de 10 ans.

Article 6 – composition du comité syndical

Les collèges des communes à statuts rural s'appuient désormais sur le périmètre des EPCI. Territoire d'Énergie Mayenne est administré par 9 collèges de communes à statut rural, 1 collège de communes à statut urbain et 1 collège des intercommunalités à fiscalité propre.

Compte tenu de ces éléments, il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver les statuts du syndicat Territoire d'Énergie Mayenne.

Le Conseil Municipal,

Vu la nouvelle révision des statuts de Territoire d'Énergie Mayenne annexée à la présente délibération,

Délibère

Article 1^{er} : Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la nouvelle révision des statuts du syndicat Territoire d'Énergie Mayenne telle que présentée.

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Réception en Préfecture le 16 décembre 2019

QUESTIONS DIVERSES

Commission Communication

La prochaine réunion de la commission Communication est avancée au mercredi 18 décembre 2019 à 20h30 en Mairie salle des commissions.

A l'ordre du jour :

- préparation du bulletin municipal de janvier 2020 ;

Commission Entretien & Cadre de vie / Vie associative

Point sur les dossiers en cours : Monsieur Philippe VÉRON, Adjoint au Maire, fait un point sur les dossiers en cours :

- Bilan de la plantation de l'arbre des naissances 2019 : 1 famille était présente lors de la cérémonie organisée le 30 novembre 2019.

- Vandalisme sur le bâtiment des vestiaires foot : il a été constaté de nouvelles dégradations sur la porte des sanitaires du bâtiment des vestiaires foot le jeudi 14 novembre 2019. L'encadrement de la porte en bois est en partie arrachée et manquante.

Un devis a été demandé pour les réparations et un dépôt de plainte a été réalisé près de la Brigade de Gendarmerie de Meslay du Maine. Une déclaration a ensuite été effectuée auprès de GROUPAMA.

Commission Vie scolaire & Jeunesse

Compte-rendu du conseil d'école du 26 novembre 2019 : Madame Marina PIAU, Adjointe au Maire, donne le compte-rendu du dernier conseil d'école du 26 novembre 2019 :

- Résultat des élections et compétences du conseil d'école ;
- Règlement intérieur ;
- Bilan de la rentrée 2019 : 148 élèves sur 6 classes ;
- Prévision des effectifs pour la rentrée 2019 : 138 élèves au total ; effectifs en baisse due au départ de 18 CM2 en 6° ;
- Activités de l'école :
 - Sortie à la ferme de la Gasselinais à Ernée réalisée le 10 octobre pour les 2 classes maternelles ;
 - Photos scolaires réalisées en septembre 2019 ;
 - Concert au théâtre de Laval pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 le 02 décembre après-midi dans le cadre des Jeunesses Musicales de France ;
 - Intervention d'étudiants de l'ESIEA dans les classes pour des séances de jeux de société ;
 - Séances piscine pour les élèves de GS et CP-CE1 à l'Aquabulle en période 3, pour les CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 à St Nicolas en période 4 ou 5 ;
 - Séance prévention routière pour les CM2 ;
 - Intervention de Pauline DEZON, dumiste, de février à juin pour toutes les classes afin de préparer des chants sur le thème du Japon retenu pour la fête de l'école ;
 - Présentation de chants le 14 décembre lors de l'animation de Noël ;
 - Intervention d'un professeur d'allemand pour une initiation en CM2 ;
 - Une initiation au tennis sera proposée en mars pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ;
 - Une journée au collège sera programmée. Une réunion d'information des parents de CM2 aura lieu ainsi qu'une opération « portes ouvertes » au collège Jules Renard ;
 - D'autres sorties seront programmées pour les autres classes ;

Compte-rendu de la réunion CEJ du 03 décembre 2019 : Madame Marina PIAU, Adjointe au Maire, fait un compte-rendu de la réunion CEJ qui s'est déroulée à Argentré le 03 décembre 2019.

- Un bilan des vacances d'automne 2019 a été présenté : très bonne fréquentation pour Planètes Mômes, moins bien pour Oxyjeunes. Beaucoup d'enfants de la tranche d'âge 3-5 ans ont été accueillis. 24,5 % de fréquentation pour les enfants de Louvigné.
- Les idées de camps pour l'été prochain :
 - Camp mer à Noirmoutier ;
 - Camp caisse à savons à Pré-en-Pail ;
 - Camp pêche à Villiers-Charlemagne ;
- Le séjour ski à Arreau dans les Pyrénées est programmé du 20 au 27 février 2021 ;

Commission Aménagement & Urbanisme

Point sur les dossiers en cours : Madame le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- Mise en place de la collecte des déchets en apport volontaire : Elle explique que l'implantation des conteneurs nécessite le dépôt d'une déclaration préalable auprès du service instructeur de LAVAL Agglomération avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France ; le délai d'instruction est de deux mois.
- PLUi : Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 juin au 18 juillet 2019, toutes les observations du public ont été regroupées dans un registre intitulé « rapport et conclusions de la commission d'enquête – document 2 ». Elles sont consultables sur le site internet de LAVAL Agglomération ou auprès du secrétariat de Mairie. Il n'y aura pas de réponse envoyée directement aux personnes qui ont formulé des questions sur le registre d'enquête publique.

La prochaine réunion de la commission Entretien & Cadre de vie / Vie associative est fixée conjointement à la commission Aménagement & Urbanisme au mardi 17 décembre 2019 à 20h15 en Mairie salle des commissions.

A noter, les prochains conseils municipaux sont programmés les :

- 22 janvier 2020 ;
- 12 février 2020 ;

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la présidente a déclaré la séance close.

Christine DUBOIS Présidente	Philippe VÉRON	Marina PIAU
Jean-Paul PINEAU Absent excusé	Sylvain LELOUP	Marie-Thérèse CHAUVEAU- BOULVRAIS
Michelle ROUSSEAU Absente excusée	Philippe LETERME Absent excusé	Sophie BOULIN Absente excusée
Fabrice MALET Absent excusé	Thierry GIRAULT Absent excusé	Franck SAVIGNARD
Stéphanie TRIPOTIN	Virginie MARSOLLIER-BIELA	